

Suivant l'autre, aurait eu lieu sous le règne d'Auguste et sous le consulat de Tibère et de Pison, c'est-à-dire cinq ans avant Jésus-Christ, la dédicace d'un temple en l'honneur d'une déesse thermale du nom de *Bricia*, qualifiée de *bon secours*.

DIVA AVXI
BRICIA REG
CAE . AVG
COS
TIB ET PIS
DEDICATV
TEMPLVM

Divae auxiliari Briciae, regnante Caesare Augusto, consulis Tiberio et Pisone, dedicatum templum.

« La véritable place de ces monuments, dit l'auteur d'une monographie imprimée en 1857 et intitulée *Bains de Luxeuil*, « devait être aux thermes dont ils attestent la haute antiquité; aussi, d'après ma demande, ont-ils été transportés « dans une des salles de l'établissement. »

Comme les mânes du malin compère qui au siècle dernier s'est amusé à fabriquer ces deux inscriptions, ont dû sourire dans leur longue barbe, lorsqu'on prit cette détermination! Comme sous leur linceul, elles doivent tressaillir d'aise, chaque fois qu'errant à travers les corridors de l'établissement, elles y sont témoins de la fortune de son ingénieuse supercherie!

Nous nous permettons de parler de la sorte, parce qu'il nous paraît manifeste que les deux inscriptions prétendues romaines auxquelles on a accordé infiniment trop d'honneur en leur donnant une place d'apparat, ont été faites à plaisir, dans le but de rehausser l'importance de Luxeuil par une antiquité plus reculée que celle que lui assignent les témoignages vrais. Nous allons essayer d'établir brièvement